Comité de programmation du Pays de Saintonge Romane

Compte-rendu du comité de programmation du 11 mai 2017

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les membres du comité de programmation :

Membres Publics

BARREAUD Sylvain, Président du GAL et Président de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge	Titulaire
GRENON Jean-Claude, Président du Pays de Saintonge Romane	Titulaire
LAGUERRE Christian, Conseiller municipal à Chermignac	Suppléant
MARGAT Alain, Maire de Corme-Royal	Titulaire
MASSIAS Yves, Maire de Jazennes	Titulaire
MORDANT Jean-Pierre, Conseiller municipal à Gémozac	Titulaire
SAGOT Jean-Pierre, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saintes	Titulaire

Membres Privés

BARRAUD Jean-Michel, Membre du GAL 2007-2013	Titulaire
BOITARD Yannig, Animateur commercial Brunet Drouillac	Titulaire
CARPENITO Espérita, Association Saintes à vélo	Suppléante
CLAVEL Anne, Artiste Plasticienne	Titulaire
COASSIN Gérard, Vice-président du CESER Poitou-Charentes	Titulaire
CROC Pascale, Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
HOUBRON Pascal, Directeur de l'office de Tourisme Saintes & la Saintonge	Titulaire
OCTEAU Laurent, Représentant de la Chambre d'Agriculture	Titulaire
ROBERT Vincent, Directeur de l'APMAC	Titulaire
SEBERT BADOIS Christine, Propriétaire du Château de la Roche Courbon et Présidente de la route Trésors de Saintonge	Titulaire

Etaient présents, Mesdames et Messieurs :

BERGONZONI Véronique, Directrice-adjointe du Pays de Saintonge Romane et Directrice de l'Abbaye de Trizay
CHABOUSSIE Marion, Chargée de mission « Urbanisme et cadre de vie » du Pays de Saintonge Romane
DEAU Delphine, Animatrice et Gestionnaire LEADER
HUTTEAU Chantal, Animatrice LEADER
JULLIEN Laëtitia, Gestion FEADER, développement local des territoires ruraux & programme LEADER, DDTM 17
LAMMIN Fanny, Chargée du Développement Culturel & Sportif du Pays de Saintonge Romane

Nombre de votants : 17 membres.
Le comité est représenté ce jour par 7 membres publics et 10 membres privés.
Il respecte le double quorum et peut délibérer réglementairement.

L'ordre du jour est le suivant :

1/ Dossiers présentés en opportunité :

- ✓ Galaxie des Pierres Levées : Étude de faisabilité et programmation pour une mise en réseau des sites, Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge.
- ✓ Démarche Cit'ergie, Communauté d'Agglomération de Saintes.
- ✓ Valorisation du parcours des fermes : phase 3 par une mise en interactivité du parcours et la création de 10 panneaux explicatifs, Mairie de Chermignac.
- ✓ TERRA AVENTURA – La découverte du territoire grâce au géocaching, Office de tourisme de Saintes & la Saintonge.

2/ Projet « Restaurant Péniche Bord de Charente », SARL O-SENS

3/ Dossier présenté en programmation :

- ✓ Projet de sensibilisation artistique par la musique, projet structurant et innovant sur le territoire comprenant un orchestre à l'école, CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole

4/ Questions diverses

Dossiers en opportunité

1- Galaxie des Pierres Levées : Étude de faisabilité et programmation pour une mise en réseau des sites, Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge

Fiche-action LEADER : n°4 – soutenir les projets structurant l'attractivité touristique de notre territoire

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge

Partenaires associés : Association les Lapidiales, Conseil Départemental de la Charente-Maritime, syndicat mixte du Pays de Saintonge Romane, Conseil régional Nouvelle Aquitaine, Etat

Localisation du projet : le site d'implantation des Galaxies est Plassay mais le projet concerne les 3 communes Port d'Envaux/Crazannes/Plassay

Objectifs et descriptif du projet :

► Un projet unique qui renforcera l'identité du territoire en liant sculpture, pierre et culture du monde.
Le site des Chabossières où se localise le symposium de sculpture des « Lapidiales » étant presque totalement exploité, il est proposé de mettre en œuvre un nouveau chantier événement de sculpture intitulé « Galaxie des Pierres Levées ». La sculpture et la pierre sont les moyens pour amener une réflexion sur les cultures du monde.

Chaque année sera mis en avant une culture avec une déclinaison de cette culture à travers le champ de mégalithes, le Pôle-nature, les sites de visite, les résidences de sculpteurs, les animations, les ateliers pédagogiques…

►Création d'un champ de mégalithes : c'est le support au chantier événement qui sera en perpétuel évolution : il s'agit d'aménager et de paysager le champ de mégalithes en tenant compte de son environnement (chemins, villages, vignes…). Ce champ est situé à l'entrée du Pôle nature des Pierres de Crazannes.

► La proximité immédiate du champ de mégalithes et du Pôle-Nature de la Pierre de Crazannes impose une mise en cohérence de ces deux espaces. Il s'agit de proposer un accueil commun entre le champ de mégalithes et le Pôle-Nature.

► Des sites touristiques et patrimoniaux se trouvent à proximité du futur champ de mégalithes. Il est nécessaire de créer un lien entre eux (site des Chabossières, châteaux de Panloy et de Crazannes, villages de Port d'Envaux et Crazannes, fleuve Charente) via le chemin de la Pierre. Il est nécessaire d'organiser et de sécuriser les flux de visiteurs entre les sites touristiques et patrimoniaux locaux.

► Identifier la galaxie des Pierres Levées comme un centre d'attractivité touristique majeur, englobant les différentes offres touristiques du territoire : il s'agit de décliner « La Galaxie des Pierres Levées » comme marque ombrelle pour communiquer sur les différentes offres.

► Proposer d'élargir l'offre touristique à l'échelle du territoire de la Communauté des Communes compte tenu d'une offre dense en matière de lieux de tourisme et loisirs :

- Un patrimoine remarquable : les villages labélisés de Pierres et d'Eau Port d'Envaux et Crazannes, Pôle Nature, châteaux…
- Des sentiers de randonnée emblématiques : la Véloroute92 «Rives de la Charente» (dès juin 2017), proximité de la Vélodyssée
- Un tourisme fluvial actif : croisières avec le Bernard Palissy II, nautisme (location canoë et bateaux électriques à Port d'Envaux), aire de baignade
- Une offre dense et diversifiée en hébergement et restauration

L'étude prévisionnelle de mise en place du projet comporte plusieurs commandes :

Commande n°1

► Un état des lieux, une étude du contexte et le diagnostic fonctionnel et paysager.
Objectif : Comprendre et adapter les enjeux et les conséquences de la mise en place d'un champ de mégalithes dans le paysage et les structures actuelles.

Commande n°2

► Une clarification du rôle des acteurs : Association Les Lapidiales, Communauté des Communes, Conseil Départemental, Office de Tourisme de Pôle, Charente-Tourisme, Comité Régional du Tourisme,
Objectif : Il est important de préciser l'identité du projet « Galaxie des Pierres Levées », ainsi que l'impact de celle-ci sur celles de ses partenaires directs ou à proximité (réseau Pôle Pierre).

Commande n°3

► Une clarification de l'identité « Galaxie des Pierres Levées » et de sa déclinaison en terme de communication et d'animations.
Objectif : Le champ de mégalithes doit trouver sa place au sein des autres sites pour déterminer une stratégie de communication et positionner son action culturelle et ses thématiques d'animations.
Il s'agit d'étudier la manière d'intégrer les thématiques du projet aux actions des sites existants.

Commande n°4

► Organiser l'accueil du public au champ de mégalithe : stationnement payant ou gratuit, à l'année ou en saison, paysager le champ de mégalithes, favoriser l'accessibilité du chemin de la pierre,…
Objectif : Le site devra s'intégrer avec cohérence au sein des réseaux existants. Une organisation des flux de visiteurs est alors indispensable au fonctionnement en cohérence de l'ensemble des sites.

Une évaluation du rayonnement du projet au niveau local, intercommunal et régional est importante pour la valorisation des porteurs de projet.

Commande n°5

Accueil du public :

► Élaboration d'un programme visant à préciser l'ensemble des préconisations en termes de messages, de communication ainsi que les aménagements nécessaires à la mise en œuvre du projet « Galaxie des Pierres Levées ».

Objectif : Il est attendu un programme afin de déterminer quels seront les éventuels aménagements à mettre en place ainsi que d'aboutir à une stratégie de communication à propos du champ de mégalithes (l'insérer à celle du Pôle-Nature ou lui faire bénéficier d'une communication à part entière).

Commande n°6

► Le programmiste retenu devra assister le Maître d'Ouvrage lors de la consultation des entreprises (DCE, sélection des candidatures) et veiller à la cohérence constante du projet du ou des maître(s) d'œuvre avec les attentes du maître d'ouvrage, lors des études d'esquisse, d'APS et jusqu'à la phase APD.

Objectif : L'Assistance au Maître d'Ouvrage est demandée afin de maintenir un regard technique extérieur et une cohérence dans l'avancée des démarches à venir.

Résultats attendus / retombées sur le territoire : le site actuel des « Lapidiales » draine à lui seul plus de 100 000 visiteurs/an actuellement. Les prévisions tablent sur un doublement voire un triplement de la fréquentation. L'étude devra le définir.

Publics visés : tous les publics

Echéance du projet : étude de 6 mois à compter d'un lancement début d'été 2017

Budget prévisionnel :

Dépenses	Coût HT	Recettes	Coût HT
Etude prévisionnelle	50 000 €	Europe/LEADER Pays de Saintonge Romane 50 %	25 000 €
		Conseil Départemental 30 %	15 000 €
		CdC Charente Arnoult/ Cœur de Saintonge 20%	10 000 €
Montant total HT	**50 000 €**	**Montant total HT**	**50 000 €**

Mathieu BARBAUD, Directeur de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge et Alain TENEMBAUM, Fondateur et Directeur artistique de l'Association Les Lapidiales sont venus présenter le projet devant les membres du comité de programmation.

Les échanges ont porté sur :

- l'implication du Conseil Départemental qui a acheté le terrain où sera implanté le projet. Présence de vigne actuellement. Il est prévu de végétaliser ce terrain en lien avec les différentes cultures du monde.
- en 2016, on compte 150 000 visiteurs sur le site des Lapidiales et sur le Pôle-Nature Charente-Maritime dont 108 000 visiteurs exclusivement sur les Lapidiales. Avec ce projet, la fréquentation touristique devrait doubler d'ici 2020-2023.
- aujourd'hui, le site des Lapidiales est en accès gratuit. Cela restera le cas dans le nouveau projet (hormis peut-être le stationnement).
- la cohérence entre le Pôle-Nature, les Lapidiales, les Villages de pierres et d'eau et la FLOW vélo (V92). On note une cohérence touristique avec des séjours plutôt courts.
- la restitution de l'étude est prévue en octobre 2017
- sur la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge (CDC), il y a un projet éducatif local depuis 2006 : stages, activités scolaires, centre de loisirs, ateliers, rencontre famille et association, etc. Il y a également la mise en œuvre d'un PEAC. Il s'agit d'un outil de lien culturel à destination des enfants de la CDC.
- l'étude portera également sur l'analyse de la clientèle, l'organisation de l'accueil, la signalétique et la communication. Aujourd'hui, on note un manque de communication mais l'idée n'est pas d'aller vers un tourisme de masse. La CDC et l'association des Lapidiales souhaitent conserver l'état d'esprit des Lapidiales.
- le lien avec l'aire d'autoroute qui est un vecteur important de visiteurs, il sera maintenu et développé.

Avis réglementaire du guichet Unique Service Instructeur DDTM à l'étape de l'opportunité : favorable

Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°4. Plusieurs membres du comité expriment quelques difficultés à utiliser la grille de sélection car elle est peu adaptée à l'analyse d'études (elle est plus orientée vers des projets d'aménagements).

Les membres du comité de programmation ont décidé, à l'unanimité, d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER et qu'il est structurant pour le territoire.

Nombre de votants : 16 membres. Monsieur BARREAUD, Président de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge, ne pouvant voter.

2- Démarche Cit'ergie, Communauté d'Agglomération de Saintes

Fiche-action LEADER : n°5 – Se doter d'outils d'analyse pour engager et faire vivre la transition énergétique

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de Saintes

Localisation du projet : Communauté d'Agglomération de Saintes

Descriptif du projet : Cit'ergie® est l'appellation française du label European Energy Award (EEA®), certification reconnue au niveau européen et diffusée en France par l'ADEME.

Cit'ergie® est un label destiné aux communes et intercommunalités qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie en cohérence avec des objectifs climatiques. Le processus de labellisation Cit'ergie® constitue un atout pour les collectivités qui s'engagent dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCEAT).

Le label Cit'ergie® s'appuie sur une méthode et des outils communs à toutes les collectivités engagées dans le « european energy award », permettant ainsi une reconnaissance européenne des actions mises en place, ainsi que des possibilités de benchmark des politiques énergie-climat des collectivités. L'objectif de l'outil est de guider la collectivité dans sa politique de transition énergétique sur la base d'un référentiel unique lui permettant de dresser un diagnostic complet de sa politique énergie-climat et de prioriser son programme d'actions. Le référentiel unique permet la comparabilité entre les territoires : des activités, des indicateurs, ainsi que le partage des meilleures pratiques disponibles et retours d'expériences pour favoriser la démultiplication des actions exemplaires.

Le label évalue les collectivités sur les actions qu'elles conduisent dans le cadre de leurs compétences propres (leur potentiel). La labellisation est attribuée à une collectivité dès lors qu'une part significative des actions et des engagements qu'elle a pris dans le cadre de ses compétences propres ont été mis en œuvre.

La labellisation prend en compte les leviers possibles pour l'engagement d'actions énergie-climat dans les 6 domaines suivants regroupant 79 mesures :

- Planification du développement territorial
- Patrimoine de la collectivité
- Approvisionnement en énergie, eau et assainissement
- Mobilité
- Organisation interne
- Communication et co-opération

Ainsi, Cit'ergie® est un label de « bonne conduite » qui récompense pour 4 années le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique de la collectivité.

Partant d'un engagement volontaire de ses élus, se traduisant par la formation d'un comité de pilotage et d'une équipe projet transversale pour établir et mettre en œuvre une politique Energie-Climat en lien avec ses compétences, la collectivité suit une procédure en 4 étapes (cf paragraphe ci-après) accompagnée par un conseiller accrédité Cit'ergie® qu'elle doit choisir.

Ce dernier va l'accompagner tout au long du processus, c'est-à-dire généralement 3 ans à 4 ans. De manière plus précise le rôle du conseiller Cit'ergie® est :

- D'animer le groupe de travail de la collectivité, notamment avec le Chef de projet Cit'ergie®,
- D'éclairer les décisions, mettre en valeur les expériences et bonnes pratiques des autres collectivités,

• De réaliser l'évaluation chiffrée de l'état des lieux sur la base du catalogue des 79 actions Cit'ergie®,
• De préparer le rapport en vue de la demande du label présenté à l'auditeur et à la Commission du label,
• D'assurer une visite annuelle de suivi.

La Communauté d'Agglomération de Saintes souhaite s'engager dans une démarche de construction et de structuration de sa politique énergie climat afin d'aboutir à un programme d'actions concret.

La démarche Cit'ergie permet à la fois d'organiser le pilotage en interne et de guider l'établissement public dans sa politique de transition énergétique sur la base d'un référentiel unique structuré. La démarche Cit'ergie est l'outil qui permettra à la CDA de Saintes de diagnostiquer sa politique énergie climat et de prioriser son programme d'actions.

Objectifs du projet :

L'objectif de ce projet est de structurer la CDA pour la mise en œuvre de son plan Climat-Energie Territorial grâce à un outil et un accompagnement par un conseiller Cit'ergie.

Résultats attendus / retombées sur le territoire :

Réduction des émissions de gaz à effets de serre, réduction des consommations et développement des énergies renouvelables sur le territoire de la CDA de Saintes.

Publics visés : Le territoire de la CDA dans l'exercice de ses compétences.

Echéance du projet : La réponse à l'appel projet a été effectuée le 28 septembre 2016, la CDA a été auditionnée par l'ADEME le 24 octobre 2016, la CDA a délibéré le 15 décembre 2016. La convention avec l'ADEME sera signée après consultation du bureau d'étude Cit'ergie en mai 2017, pour un début de mission en septembre 2017 et un programme d'actions en décembre 2017.

Plan de financement prévisionnel (Montant HT)				
Dépenses	**Montant (€)**	**Plan de Financement**	**Montant (€)**	**%**
Accompagnement par un Conseiller Cit'ergie accrédité par l'ADEME pendant 3 ans	25 000	Autofinancement : dont emprunt : ADEME LEADER	5 000 17 500 2 500	20% 70% 10%
Total HT	25000	**Total HT**	25 000	100%

Eva TREMBLE, Direction du Développement et de l'Aménagement Durable de la Communauté d'Agglomération de Saintes et Alain MARGAT, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saintes en charge du Développement durable et du cadre de vie, sont venus présenter le projet devant les membres du comité de programmation.

Les échanges ont porté sur :

- le bureau d'étude est accrédité par l'ADEME. C'est la Communauté d'Agglomération de Saintes (CDA) qui anime le dispositif et les six domaines d'actions.
- le lien avec le conseil de développement pour définir les orientations. Un travail en concertation est prévu.
- le label cit'ergie permet d'entrer dans un réseau à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Cela permet de comparer et d'échanger les bonnes pratiques.
- il y aura un comité de pilotage avec les six vice-présidents de la CDA.
- le lien entre la démarche cit'ergie et Territoire à énergie positive : la CDA souhaite, par la suite, candidater pour devenir un territoire à énergie positive. La démarche cit'ergie est une première étape.
- La CDA conduit déjà des actions en matière d'économie d'énergie comme l'équipement d'éclairages à détection dans la nouvelle zone d'activité, des aides aux entreprises pour implanter du photovoltaïque. Le recrutement d'un chargé de mission pour aider les communes aux économies d'énergie dans leurs bâtiments.

Avis du guichet Unique Service Instructeur DDTM à l'étape de l'opportunité : favorable

Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°5. Les membres du comité de programmation ont décidé d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER.

Nombre de votants : 16 membres. Monsieur MARGAT, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, ne pouvant voter.
14 voix Pour
2 voix Contre

3- Valorisation du parcours des fermes : phase 3 par une mise en interactivité du parcours et la création de 10 panneaux explicatifs, Mairie de Chermignac.

Fiche-action LEADER : n°4 – soutenir les projets structurants l'attractivité touristique de notre territoire

Maître d'ouvrage : Mairie de Chermignac

Partenaires associés :

Le Pays Saintonge Romane par le biais du programme Leader

La CDA de Saintes par le biais de la labellisation de parcours de randonnées d'intérêts communautaires

Localisation du projet : territoire de la CDA, commune de Chermignac

Descriptif du projet :

La commune de Chermignac possède un circuit de randonnée cycliste et pédestre.

Ce parcours relie l'ensemble des exploitations agricoles et viticoles. Une allée des sens, plus particulièrement destinée au jeune public, met en jeu les différentes sensations : Un jeu « pied et main » développe des ressentis kinestésiques.

Des nichoirs, des jeux musicaux en éléments naturels ont été réalisés par les élèves de l'école pendant le Temps d'Activités Périscolaires.

Des cadres visuels viennent compléter les actions sensorielles sur cette allée.

Des jardinières présentes sur l'allée et à chaque exploitation traversée sollicitent le randonneur pour qu'il hume des plantes aromatiques et retrouve leur nom sur le site de la commune.

Une version numérique du parcours est téléchargeable sur le site.

Il s'agit maintenant de réaliser des pages numérisées accessibles par QR codes et hébergées sur le site de la commune. Ce qui nécesite :

- la création de maquettes graphiques
- la création de pages de contenu informatif qui s'ouvrent à la lecture des QR codes scannés par le mobinaute. Cette page présentera aussi des photos, des extraits du film déjà réalisé, des audios.

Objectifs du projet :

Après deux ans d'exploitation du parcours, il est nécessaire pour accroître sa visibilité et son attractivité :

- d'offrir une version numérisée qui enrichit l'approche culturelle.
- de finaliser l'implantation de panneaux explicatifs pour renforcer une meilleure lecture du paysage et des particularités de ce parcours.

Résultats attendus / retombées sur le territoire :

Nous attendons, en proposant une version plus attractive par le biais des technologies actuelles, un renforcement de la communication déjà présente

- *par le biais de la distribution de flyers (communes environnantes, office de tourisme),*
- *par l'organisation d'évènements spécifiques (le débat rencontre sur l'agriculture du 17 mars (60 personnes), la randonnée cycliste et pédestre de septembre 2016 (250 personnes), la randonnée semi-nocturne gourmande du 13 mai 2017 (300 personnes)….*
- *par la présence sur le site du tracé du parcours (2447 vues).*
- *par la réalisation d'un film présent sur Youtube (= 1000 vues) et sur le site de la commune (2878 vues), et bientôt sur le site de l'office de tourisme de Saintes et sur le site du CD. Ce film est un document ressource pour les enseignantes de l'école et les animatrices du centre de loisirs.*

Pour la population locale (territoire du Pays Saintonge Romane), une meilleure connaissance de l'histoire, de particularités locales (quereux, bâtisses historiques, …) une lecture plus attentive des paysages locaux (urbains et ruraux).

Une augmentation de l'attraction du tourisme familial présent à Saintes et sur le littoral et ainsi participer à une offre plus générale du territoire de la Saintonge.

Publics visés :

- local : familles, association de randonneurs, écoles, centre de loisirs, séjour ados CDA
- régional : tourisme familial, association de randonneurs
- national : association de randonneurs et vacanciers

Echéance du projet : Juin 2017 pour la saison d'été.

Et si possible autorisation exceptionnelle de mettre en place les 10 panneaux explicatifs avant le 13 mai date de la randonnée semi-nocturne (300 personnes attendues)

Plan de financement prévisionnel (Montant HT)				
Dépenses	**Montant (€)**	**Recettes**	**Montant (€)**	**%**
10 panneaux explicatifs (cadre bois)	205,00	Programme leader:	1 640,76	60%
achat poteaux bois pour panneaux explicatifs et supports QRCODES	300,00	CDA	546,92	20%
mise en interactivité	1 480,00	mairie	546,92	20%
réalisation des cadres installation des supports tout au long du parcours effectuées en régie 40h à 18,74 l'heure	749,60			
Total HT	2 734,60	**Total HT**	2 734.60	100,00%

Michelle INIGUEZ, Conseillère Municipale et Jean-Pierre SAGOT, Maire de Chermignac sont venus présenter le projet devant les membres du comité de programmation.

Les échanges ont porté sur :

- la communication autour du projet : la Communauté d'Agglomération de Saintes va relayer le parcours et ses animations sur son site Internet. L'idée d'une brochure papier est évoquée.
- les QR code sont peu utilisés par les touristes Français.
- La géolocalisation tout au long du parcours sera effective car l'accès aux réseaux est bon sur l'ensemble du cheminement.

- Une bonne fréquentation du parcours par les Chermignacais. Ce parcours a permis de créer du lien entre les habitants et les agriculteurs de la commune. Une soirée débat a confortée cette dynamique. Un film permet également de découvrir les exploitants et exploitations de la commune. Ci-après le lien pour le regarder : http://www.chermignac.fr/articles.php?lng=fr&pg=199&mnuid=106&tconfig=0

Avis du guichet Unique Service Instructeur DDTM à l'étape de l'opportunité : favorable.

Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°4. Les membres du comité de programmation ont décidé, à l'unanimité, d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER. Cependant, les dépenses effectuées en régie pour un montant de 749,60 € ne sont pas éligibles (réalisation des cadres et installation des supports tout au long du parcours).

Nombre de votants : 15 membres. Monsieur SAGOT, Maire de Chermignac, ne pouvant voter et Monsieur MARGAT ayant dû quitter la séance.

4- TERRA AVENTURA – La découverte du territoire grâce au géocaching, Office de tourisme de Saintes & la Saintonge

Fiche-action LEADER : n°4 – soutenir les projets structurants l'attractivité touristique de notre territoire

Maître d'ouvrage : Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge

Partenaires associés :

- Région Nouvelle Aquitaine
- Charente Maritime Tourisme
- Collectivités locales : Agglomération, ville de Saintes, communes, CdC du Canton de Gémozac, CdC Cœur de Saintonge
- Atelier du Patrimoine de Saintes
- Pays de Saintonge Romane

Localisation du projet :

- En année 1 : Saintes
- En année 2 et 3 : 4 communes volontaires de la CDA, CdC du Canton de Gémozac et CdC Cœur de Saintonge

Descriptif du projet :

Le projet consiste à créer sur le territoire 6 parcours de Géocaching basés sur la découverte du patrimoine bâti ou naturel, en s'appuyant sur une dynamique régionale et l'expérience des équipes de Terra Aventura.

Le géocaching est un mouvement mondial qui se développe depuis les années 2000.

C'est une chasse aux trésors nouvelle génération qui est basée sur l'utilisation de la technologie GPS pour s'orienter, la plupart du temps au moyen d'un smartphone.
Le géocacheur part à la recherche d'une cache, équivalent du trésor, appelée « géocache ».
C'est généralement une boîte hermétique dans laquelle on trouve des objets sans valeur : un carnet et un crayon pour laisser un message, des gadgets que l'on peut déposer ou emporter.

Le géocaching permet la découverte du patrimoine, de la nature, de l'histoire locale pour des publics variés comme les familles, les jeunes, les groupes d'amis qui n'auraient pas nécessairement choisi de visiter un site sans cet objectif ludique.

Depuis 2011, le CRT Limousin développe avec la société Proximit un concept de Géocaching appelé « Terra Aventura ».
Conçu comme une marque, il se distingue par la qualité des parcours, toujours créés avec les partenaires locaux.
Les gadgets des Géocaches sont des badges représentant des petits personnages thématiques, les « Poïz » que le géocacheur va tenter de collectionner en réalisant plusieurs parcours.
Une application mobile et un site internet sont dédiés au jeu, qui s'enrichit chaque année de nouveaux parcours et de nouveaux chalenges comme la plus belle photo.

2017 le Géocaching Terra Aventura s'étend à la Région Nouvelle Aquitaine.

La Saintonge s'équipe de parcours de Géocaching Terra Aventura :

- 2017 :

Création d'un parcours de 6 km à Saintes. Conception et maintenance : Office de Tourisme avec l'appui documentaire et technique de l'Atelier du Patrimoine

- 2018 et 2019 :

Création de 2 parcours par an (dont un avec des énigmes 3 D).

Création d'un parcours « Evénementiel » valorisant la production locale fermière ou viticole.

Les lieux de mise en place des parcours sur le territoire devront répondre aux critères suivants :

- parcours de 5 à 7 km, urbain ou nature entretenu et praticable, présentant un intérêt historique, patrimonial ou naturel, de préférence insolite.
- un correspondant-ressource en mesure de proposer l'itinéraire de parcours et le contenu documentaire avec l'Atelier du Patrimoine de Saintes.
- l'autorisation de mise en place de la cache.
- l'engagement de la commune ou d'une association à faire vivre et entretenir le parcours et assurer l'alimentation régulière de la cache.

Chiffres clés :

- En quelques années, la communauté de géocacheurs Terra Aventura a rassemblé 24 000 équipes sur ses parcours, c'est-à-dire plus de 120 000 joueurs sur les parcours du Limousin et de Charente.

- 30 000 géocaches ont été découvertes.

- 96 % des joueurs se sont déclarés satisfaits de leur expérience Terra Aventura et 86 % en

ont parlé autour d'eux.

- 33% des joueurs ont passé une nuit en dehors de leur domicile pour jouer à Terra aventura (chiffres 2016).

Objectifs du projet :

- Renforcer l'attractivité avec une offre touristique innovante et ludique.
- Toucher un public de familles (72% des joueurs sont des familles avec enfants).
- Inscrire le territoire dans les dynamiques départementales et régionales.
- Bénéficier de la communication de marque « Terra Aventura » mise en place par le Département et la Région.
- Inciter à l'itinérance sur les territoires.
- Générer des retombées économiques en hébergement (40% des joueurs logent en camping ou camping-car, 24 % en hôtel, 25 % en chambre d'hôtes ou meublé).
- Elargir la durée du séjour des visiteurs (les joueurs restent au minimum une demi-journée pour réaliser un parcours).
- Générer des retombées économiques dans les commerces.

Résultats attendus / retombées sur le territoire :

- Notoriété immédiate grâce à la promotion de la marque «Terra Aventura »
- Satisfaction des visiteurs, des habitants et des partenaires
- Objectif chiffré (estimation Terra Aventura) en année 1 à Saintes, le parcours pourrait attirer sur les 4 mois 200 nouvelles équipes déclarées par parcours, soit environ 1000 personnes. (A titre de comparaison en année 1 Cognac a attiré 170 équipes, Angoulême 427 équipes, car nouveau Poïz)

Publics visés :

- Touristes, particulièrement une clientèle plus jeune et familiale
- Habitants
- Joueurs habitués de Terra Aventura et adeptes du Géocaching

Echéances du projet :

- 14 décembre 2016 : proposition de partenariat CMT
- 30 janvier 2017 : dépôt du dossier et du 1er circuit
- février mars : repérage et « gamification » du parcours
- 10 juin 2017 : lancement du 1er parcours
- Automne 2017 : identification et de 5 parcours hors Saintes
- Juin 2018 : ouverture de 2 nouveaux parcours donc un en 3D
- Eté 2018 : ouverture d'un parcours « événementiel »
- Juin 2019 : ouverture de 2 autres nouveaux parcours

Plan d'investissement prévisionnel (Montant HT)

	Dépenses (€)	Participation	Montant (€)	Recettes
DEPENSES OPERATIONNELLES, Création de parcours avec cache Portage : Office de Tourisme				
conception parcours simple : conception parcours événementiel: conception parcours énigmes 3D : Frais de mise en œuvre : *(Proximit Terra Aventura)* Elaboration de contenus patrimoniaux *(Atelier du Patrimoine)*	1200 x 4 parcours 1200 x 1 parcours 2400 x 1 parcours 200 x 6 parcours 800 x 6 parcours	Office de Tourisme EPCI LEADER	2 880 2 880 8 640	20 % 20 % 60 %
Total	**14 400**		**14 400**	
PROMOTION Organisation et financement Comité Régional du Tourisme				
Promotion, coordination réseau, communication :	82 000	Département Région	7 000 75 000	22 % 78 %
Total	**82 000**	**Total**	**82 000**	

Maintenance annuelle
200 € TTC par parcours
Financement :
Parcours de Saintes : Office de Tourisme
Parcours territoire : communes concernées

Marie-Pierre GUILHOT, Service réceptif groupe et Pascal HOUBRON, Directeur de l'Office de Tourisme et Saintes & de la Saintonge sont venus présenter le projet devant les membres du comité de programmation.

Les échanges ont porté sur :

- le nombre de cache : cinq caches permanentes (dont une à Saintes et quatre sur le territoire) et une événementielle. L'idée est de mettre en place deux circuits/an.
- la communication : il y a une communication réalisée à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine et un suivi technique par mail du Comité Régional du Tourisme. L'ensemble des « villes importantes » de la Charente et Charente-Maritime sont engagées dans Terra Aventura en 2017.
- Le coût des 200 € par cache représente le renouvellement de la cache et surtout la communication (en plus de celle incluse dans la prestation du cabinet). L'autre prestation de 1600 € est la rédaction de l'énigme, son développement sur papier et sa dématérialisation.
- Terra Aventura est une marque ce qui donne des garanties par rapport au géocaching classique qui ne repose que sur des bénévoles. Cette marque bénéficie de 82 000 € pour sa communication ce qui représente un réel atout.
- la spécificité touristique du géocaching : on compte 120 000 joueurs sur le parcours du Limousin et de la Charente.
- Peut-on craindre un effet éphémère du géocatching ? Sans présager de la réponse, l'office de tourisme a la certitude que c'est un élément favorisant maintenant l'attractivité du territoire.

Avis du guichet Unique Service Instructeur DDTM à l'étape de l'opportunité : favorable, l'analyse du statut OQDP du porteur de projet devra être effectuée, il est très certainement soumis à l'ordonnance du 23/07/15 relative aux marchés publics comme nombre d'offices de Tourisme (art. 10).

Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°4. Les membres du comité de programmation ont décidé, à l'unanimité, d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER.

Nombre de votants : 15 membres. Monsieur HOUBRON, Directeur de l'Office de Tourisme de Saintes & de la Saintonge, ne pouvant voter.

Restaurant Péniche Bord de Charente, SARL O-SENS

Monsieur BARREAUD précise que ce projet a déjà été présenté en opportunité lors du comité de programmation du 03 décembre 2015. Le projet avait reçu, à l'unanimité, un avis favorable des membres du comité de programmation.

Lors de ce comité, Monsieur BARREAUD explique qu'une subvention Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE) de la Région avait été identifiée comme cofinancement à la subvention FEADER/LEADER. Puis, il s'est avéré que la BRDE est une bourse et non un équivalent subvention et ne peut donc pas amener un cofinancement FEADER/LEADER. Aujourd'hui, la Région Nouvelle-Aquitaine se positionne pour apporter un cofinancement à la SARL O-SENS via le Schéma de développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Le projet doit être présenté lors de la Commission permanente du 15 mai 2017. Monsieur BARREAUD précise que toutes ces modifications sont compliquées à appréhender et qu'elles ont pris beaucoup de temps. De plus, le restaurant a ouvert ses portes en juin 2016 et Monsieur BARREAUD souhaitait faire revenir Madame et Monsieur POURPOINT pour qu'il puisse expliciter leur collaboration avec les producteurs fermiers et l'utilisation des produits locaux dans leur restaurant.

Alexandra et Olivier POURPOINT, gérants de la SARL O-SENS, sont venus présenter le projet devant les membres du comité de programmation.

Les échanges ont porté sur :

- les difficultés liées à l'utilisation de produits locaux que sont notamment le stockage et le réapprovisionnement. Pour ce faire, Madame et Monsieur POURPOINT ont acheté récemment un local de 100 m² non loin de la péniche.
- faire avec les aléas climatiques, carte évolutive avec les saisons. C'est une nouvelle philosophie de travail notamment en lien avec les éleveurs.
- le temps consacré à faire les divers achats : 2h à 2h30 par jour
- 12 salariés à ce jour et 16 à venir

Pour voter, chaque membre a utilisé individuellement la grille de sélection des projets de la fiche-action n°2. Les membres du comité de programmation ont décidé, à l'unanimité, d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER.

Nombre de votants : 15 membres. Monsieur LAGUERRE ayant dû quitter la séance.

Dossiers en programmation

1- Projet de sensibilisation artistique par la musique, projet structurant et innovant sur le territoire comprenant un orchestre à l'école, Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole

Monsieur BARREAUD rappelle que ce dossier a été validé en opportunité lors du comité de programmation n°5 du 28 juin 2016 sur la fiche action n°3 du programme – encourager les initiatives culturelles vers plus de coopération pour une politique culturelle mieux organisée. Il avait reçu un avis favorable à l'unanimité.

La DDTM a émis, le 05 mai 2017, un avis réglementaire favorable via le rapport d'instruction. Par conséquent, Monsieur BARREAUD propose au membre du comité de programmer ce dossier. Il appelle au vote et, après en avoir délibéré, **le comité adopte, à l'unanimité, le projet et le plan de financement proposé (15 voix).**

Le comité accorde à la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, la subvention de 6 377,56 € demandée au titre du programme LEADER 2014-2020.

Questions diverses

1/ Point financier

Montants validés en opportunité

	Montant FEADER validé en opportunité	% FEADER consommé en opportunité	Montant FEADER disponible en opportunité
Axe 1 : circuits courts alimentaires - 239 000 €	45 142.40 €	19%	193 857.60 €
Axe 2 : Patrimoines et Culture - 594 739,39 €	538 485.42 €	91%	56 253.97 €
Axe 3 : Transition énergétique - 441 700,36 €	113 462.00 €	26%	328 238.36 €
Coopération - 47 997 €	0.00 €	0%	47 997.00 €
Animation - 441 142,25 €	113 437.27 €	26%	327 704.98 €
Total - 1 764 579 €	**810 527.09 €**	**46%**	**954 051.91 €**

Montants programmés

	Montant FEADER programmé	% FEADER programmé	Montant FEADER à programmer
Axe 1 : circuits courts alimentaires - 239 000 €	0.00 €	0%	239 000.00 €
Axe 2 : Patrimoines et Culture - 594 739,39 €	68 576.33 €	12%	526 163.06 €
Axe 3 : Transition énergétique - 441 700,36 €	80 000.00 €	18%	361 700.36 €
Coopération – 47 997 €	0.00 €	0%	47 997.00 €
Animation – 441 142,25 €	0.00 €	0%	441 142.25 €
Total - 1 764 579 €	**148 576.33 €**	**8%**	**1 616 002.67 €**

2/ **Prochain comité de programmation : mardi 11 juillet 2017 à 14h00, salle Boutonne (dans les locaux du Conseil Départemental, 37 rue de l'Alma à Saintes).**

Compte-rendu approuvé par le Président du GAL le 07/06/2017